L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 8 AVRIL 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

LE prix le plus élevé payé pour des meubles usagés, pianos, draks, coupéiers, vitrines, les meubles de résidences. 49 rue Royale.
17 oct—1 an

A VENDRE.

A VENDRE—Un café, licence payée; s'adresser "3" bureau de l'Abeille.
2 avril—7t

DEMANDES.

TOUTE jeune fille parfaitement entendue à tenir une maison peut s'assurer un home et $12.00 par mois. Elle sera considérée comme de la famille, et non comme une servante. La famille se compose de 3 personnes dont un garçon de 6 ans. Cette occasion est exceptionnellement bonne. On ne veut pas de quelqu'un à l'essai. S'adresser: Famille Américaine X à ce bureau. 8 av—

ON demande.—Une Française ou Allemande pour blanchir linge et faire un petit ménage. S'adresser 94 Esplanade. 8 avril

A LOUER.

A LOUER.—Une résidence haute, avec jardin, cuisine, etc., rue Dumaine, 464. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur.
1er avril—1 an

A LOUER à Mandeville.—Une propriété située sur le lac entièrement meublée—en bonne réparation—convenable pour hôtel ou restaurant. S'adresser 275 rue Tréme.
22 mars—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif
Deuxième d'un magasin de bijouterie
AU No 311 RUE DECATUR.
Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.
Dans l'affaire de
Joseph D. Craussens vs George Gemming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 35,355.—En vertu d'un ordre de date du 4 avril 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 311 rue Decatur.

Le contenu et les installations etc., du magasin de bijouterie se trouvant au dit local. Vente sera faite au plus offrant et enchérisseur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 avril—6 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil du contenu, etc, d'un
Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, consistant en
Corbillards, Voitures, Chevaux, Tilbury, Hors, Wagonnette.
Un vaste assortiment de cercueils, etc.
Au No 271 rue du Camp et 273 rue Magazine.
Dans l'affaire de
l'Interdiction de Thomas W. Rathick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,418.—En vertu d'un ordre de vente date du 24 mars 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 271 rue du Camp, à 10 heures A. M.

Un grand assortiment de cercueils en imitation bois de chêne, cercueils métalliques, cercueils en bois de pin, etc. Aussi, un cercueil en bronze, piédestaux, tapis funéraires, vitrines, glacières, pompes à vendange, etc., et autres articles appartenant à ce genre d'affaires.

A l'écurie No 273 rue Magazine, à midi—

2 voitures à quatre roues (fabrique Hecks & Johnson), 2 voitures à quatre places (fabrique Miller), 1 grand et 1 petit wagonnet en Tilly Bu, 1 charrette à provisions tenue sec (fabrique), 1 corbillard noir et doré, 1 tapis de billard blanc, 1 corbillard noir, 1 paire de chevaux noirs, 1 paire de chevaux gris, 2 chevaux bais, un lot de harnais et lot de vieux harnais et bugies, etc. le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 mars—26 30—avril 1 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Nicholas J. Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,513.—Division A.—Attendu que Nicholas J. Hoey, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Nicholas J. Hoey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Pasch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
7 avril—7 12 16

Succession de Mme F. S. Gidel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,897.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Fuchs, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
6 avril—6 10 15

Succession de Marcelin Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,524—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—5 10 14

Succession de Edward Dobell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,876—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—5 10 14

Succession de Charles Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,523—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Fortier, ayant provisoire et syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 mars—31—avril 5 9

Succession de John J. Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,454—Division B.—Attendu que John J. Daly, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Daly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
31mars—31 av5 9

Succession de Eugène O. Forcheir.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,298—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Pasch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30 mars—30—avril 5 8

Succession de Mary Elizabeth Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,113.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac T. Armstrong, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30 mars—30—avril 5 8

AVIS AUX ORENGIERS.

Charles F. Carothers vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,449—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—5 10 14

Succession de John J. Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,454—Division B.—Attendu que John J. Daly, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Daly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
31mars—31 av5 9

Succession de Eugène O. Forcheir.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,298—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Pasch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30 mars—30—avril 5 8

Succession de Mary Elizabeth Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,113.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac T. Armstrong, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30 mars—30—avril 5 8

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 AVRIL—CLASSE No 182
Tirage de 4 heures P. M.

78	25	69	1	39	48	17	68	26	23 41 54

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour tellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 7 avril 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSEAU,
DAM. A. WILSON
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires qui ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples qui ont lieu tous les autres dix mois de l'année, s'ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. E. Early
COMMISSAIRES.

GROS LOT: $30,000.
100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
2 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	200,	40,000
500 Lots de	100,	50,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,034,600

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AVRIL 1892.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil.
Propriété commerciale de valeur, située le centre de la ville, connue
No 166 RUE GRAVIER,
Et traversant tout l'îlot, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le
No 17 RUE UNION.
Toujours louée facilement et désirable à louer; revenant annuellement louée à bail au New Orleans Machine Co., 2 limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $1,200 par mois.
(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire canceller).
Mme Sylvanie R. Benégre vs Mme R. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Garland, Jr., Esq., notaire, et par D. Howard, voyer, date 14 janvier 1887, déposé au bureau de B. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1887.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent dix-sept pieds six pouces de profondeur sur une ligne de division de 97 pieds 2 pouces de profondeur, sur la ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme les No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte passé devant Chas. Genas, notaire le 12 avril 1866 (le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 468).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 - avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil de
Propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme
local
No 55 rue Carondelet,
Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunératif, actuellement louée à bail comme suit: le 1er étage à McMillan & Son à raison de $45 par mois, finissant le 30 septembre 1892; le 2ème étage à John Dymond, à raison de $25 par mois finissant le 30 septembre 1892.

(L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège d'accepter ou de faire canceller les dits baux.)

Mlle A. Denégre et ux vs Mme R. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,174.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Garland, Jr., Esq., notaire, et par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1887, déposé au bureau de B. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1887.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent dix-sept pieds six pouces de profondeur sur une ligne de division de 97 pieds 2 pouces de profondeur, sur la ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme les No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte passé devant Chas. Genas, notaire le 12 avril 1866 (le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 468).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28 - avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil de
propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme
local
No 55 rue Carondelet,
IMPORTANT.
ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des tels détournés le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour expédier à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais nous-mêmes.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1893.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour tromper les vendeurs ignorants d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se procurer les billets seuls avec des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance du lot gagnant.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif.
Rare occasion d'investir dans une propriété rémunératrive, centralement située.
Connue comme local
No 49 RUE UNION.
Maintenant louée à bail à bons fermes jusqu'au 30 septembre 1892.
L'acquéreur n'aura même, ayant le privilège de prendre la dite propriété sujette au dit bail ou de les faire canceller.
Dans l'affaire de
Mlle A. Denégre vs Mme R. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,174.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et les dépendances qui y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 1, sur un plan du dit et d'autres lots, fait par W. T. Thompson, voyer, annexé à un acte en l'étude de H. B. Cenas, notaire, lequel lot mesure vingt-trois pieds de façade sur Union, vingt-trois pieds de largeur dans le fond, sur cent dix pieds un pouce de profondeur sur la ligne de division du lot 2 et cent-huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.

La bâtisse sur le dit lot de terre étant connue comme le No 42 rue Union.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif de
Quincaillerie, Matériaux d'Architecture, Outils, etc., Stoves, Discoutecteurs patentés pour l'eau de pluie, Meubles de Bureaux, Coffre-fort, etc.
The Acme Roofing Co. vs The Coe Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,382.—En vertu d'un writ concernant a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 101 rue Camp:

Un lot de quinca lerie, outils, meubles de bureau, divers etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Splendide occasion pour obtenir
Une grande propriété commerciale de valeur, mesurant 253 pieds, 9 pouces, 2 lignes de face à la rue Market, 159 pieds, 10 pouces, 1 ligne de face sur la rue Tchoupitoulas et Religieuse, 255 pieds, 9 pouces, 2 lignes sur la ligne de côté de la rue St-Thomas, avec les bâtisses et améliorations, etc., connue aucienement comme
Branch Cotton Press ou Branch Warehouse.
Ensemble avec toutes les machines, etc.
Sur des termes de crédit,
Dans l'affaire de
Mme George Denégre vs Electric Traction & Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34,952 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne et Orléans, Nos 229, 231 et 233 rue Orléans et 145 rue Claiborne, chaque double corps de bâtiment de 3 chambres, cour pavée, citerne et lieux d'aisance.

Le lot de terre sur lequelle sont bâties ces dites bâtisses, mesurant 25 pieds, 9 pouces de face par Bourgeral, voyer, date le 10 mars 1830, déposé pour qu'on y réfère au bureau de Félix de Armas, ex notaire public, et le dit lot mesure 1 en mesure amér caine 29 pieds 5 pouces de far à la rue Claiborne sur 95 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Orléans et entre lignes parallèles.

Ces bâtisses sur le dit marché Trémé, et adjacentes sur les rues Claiborne et Orléans.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire canceller).

Mme Sylvanie R. Benégre vs Mme R. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et l'usufruit de la moitié indivise du lot, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, désigné comme lot No 26 sur un plan fait par C. H. Hedin, voyer, date le 24 janvier 1855, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, pour référence, et par le même numéro sur un plan fait par Jas. Gallier, Jr., voyer, le 27 mars 1849, et déposé comme plan No 186 en l'étude de D. Guyot, notaire le dit lot mesurant, au plan de Gallier, vingt-deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Carondelet, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La bâtisse sur la dite propriété étant connue sous le numéro 95 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

COTTAGE ELEGANT
Avec des Terrains Spacieux,
No 589 rue North Claiborne,
Entre les rues Champs-Elysées et Françaix.
CONDITIONS FACILES.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 1 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et conformément à un arrêt de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 22 mars 1892, Dossier No 6,646, pour le compte de la susdite succession—

La résidence en briques, bien bâtie à deux étages, No 17 rue Prytanée, dans l'îlot borné par les rue Prytanée, St-Charles, Calliope et Clio, ayant corridor, gaz dans toute la maison, cuisine, salle de bains, cuisine etc., à peu près six chambres à coucher, grande cour sur le côté, terrain mesurant 50 pieds 10 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 98 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage élevé élégant avec quelque 7 chambres, corridor du côté, hangar, lieux d'aisance, eau etc., etc. Près du Marché Delamare, des églises et des écoles, sur une double ligne de chemins de fer urbains qui passe devant et un voisinage exceptionnel, qui devraient attirer l'attention de ceux qui cherchent une résidence agréable.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale, avec 8 pour cent d'intérêts par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses de garantie usuelles et ordinaires de vente. L'acquéreur assumera le paiement et paiera au dessus du prix d'adjudication, les taxes pour l'année 1892 et dépensera avec l'encanteur 10 pour cent de son achère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—8 la date

ANNONCE JUDICIAIRE.
Placement d'argent rémunérateur.
Un coin des mieux situés.
Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues Dauphine et St-Philippe, où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans.
SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.
No 34,898—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre ce dernier et la Place Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Burgundy, Dauphine et Rampart, formant angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade sur St-Philippe sur 75 pieds de profondeur et 60 pieds de largeur.

Les améliorations consistant en deux bâtisses en briques à deux étages, ou est établie depuis les dernières 25 ans la boulangerie.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire public, 16 pour cent requis au moment de l'adjudication.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième et le Troisième District.
48 et 50 rue Dumaine, entre Royale et Chartres.
85 et 87 rue des Français, entre Dauphine et Bourgogne.
Coin des rues Decatur et Champs Elysées.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre ce dernier et la Place Commune, en vertu et conformément à un arrêt de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 22 mars 1892, Dossier No 6,610, pour le compte de la susdite succession—

La résidence en briques, bien bâtie à deux étages, No 17 rue Prytanée, dans l'îlot borné par les rue Prytanée, St-Charles, Calliope et Clio, ayant corridor, gaz dans toute la maison, cuisine, salle de bains, cuisine etc., à peu près six chambres à coucher, grande cour sur le côté, terrain mesurant 50 pieds 10 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 98 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage élevé élégant avec quelque 7 chambres, corridor du côté, hangar, lieux d'aisance, eau etc., etc. Près du Marché Delamare, des églises et des écoles, sur une double ligne de chemins de fer urbains qui passe devant et un voisinage exceptionnel, qui devraient attirer l'attention de ceux qui cherchent une résidence agréable.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale, avec 8 pour cent d'intérêts par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses de garantie usuelles et ordinaires de vente. L'acquéreur assumera le paiement et paiera au dessus du prix d'adjudication, les taxes pour l'année 1892 et dépensera avec l'encanteur 10 pour cent de son achère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—8 la date

ANNONCE JUDICIAIRE.
Placement d'argent rémunérateur.
Un coin des mieux situés.
Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues Dauphine et St-Philippe, où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans.
SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.
No 34,898—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre ce dernier et la Place Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Burgundy, Dauphine et Rampart, formant angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade sur St-Philippe sur 75 pieds de profondeur et 60 pieds de largeur.

Les améliorations consistant en deux bâtisses en briques à deux étages, ou est établie depuis les dernières 25 ans la boulangerie.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire public, 16 pour cent requis au moment de l'adjudication.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence de choix, No 17 rue Prytanée, près Clio.
Succession d'Edouardo Villa
No 6,646.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 164 rue Commune, il sera vendu LUNDI, le 27 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un arrêt de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 22 mars 1892, Dossier No 6,610, pour le compte de la susdite succession—

La résidence en briques, bien bâtie à deux étages, No 17 rue Prytanée, dans l'îlot borné par les rue Prytanée, St-Charles, Calliope et Clio, ayant corridor, gaz dans toute la maison, cuisine, salle de bains, cuisine etc., à peu près six chambres à coucher, grande cour sur le côté, terrain mesurant 50 pieds 10 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 98 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage élevé élégant avec quelque 7 chambres, corridor du côté, hangar, lieux d'ais